

Balance des intérêts

10^{èmes} rencontres franco-japonaises

organisées par la Société franco-japonaise de la Science juridique et la Société de législation comparée
co-organisées par Institute of Business Law and Comparative Law & Politics à l'Université de Tokyo
avec le soutien de Fondation Egusa et de Fondation Nomura

17 et 18 septembre 2019

Université de Tokyo, Faculté de droit

Mardi 17 septembre

9h30 Accueil des participants

10h00 Allocutions d'ouverture

Ichiro Kitamura, président de la Société franco-japonaise de la Science juridique, professeur émérite à l'Université de Tokyo

Dominique Hascher, président de la Société de législation comparée, conseiller à la Cour de cassation

1^{ère} Partie : Rétrospective

10h30 Les origines du principe de proportionnalité : essai de comparatisme historique

Nicolas Cornu Thénard, secrétaire général de la Société de législation comparée, professeur à l'Université Paris 2

10h55 Des controverses des civilistes autour de la conception « balance des intérêts »

Nobuhisa Segawa, membre de l'Institut du Japon, professeur émérite à l'Université d'Hokkaido

11h20 Débat

2^{ème} Partie : Perspective en droit privé

14h00 La méthode et son application en droit économique : droit de l'Union européenne et jurisprudence de la Cour de justice et de la Cour de cassation

Sylvaine Poillot-Peruzzetto, professeur de droit, conseiller en service extraordinaire à la Cour de cassation

14h25 Méthode d'interprétation dite « balance des intérêts » : des cas d'applications en droit civil

Taro Nakahara, professeur adjoint à l'Université de Tokyo

14h50 Le principe de proportionnalité et le contrôle de cassation
Dominique Hascher, président de la Société de législation comparée, conseiller à la Cour de cassation
15h15 Le principe de proportionnalité et les juges judiciaires
Shusuke Kakiuchi, professeur à l'Université de Tokyo
15h40 Pause

15h55 Débat
17h50 Clôture de la première journée

Mercredi 18 septembre

8h30 Accueil des participants

3^e Partie : Perspective en droit public

9h00 La modulation dans le temps des décisions du Conseil constitutionnel
Nicole Maestracci, membre du Conseil constitutionnel
9h25 Le principe de proportionnalité en droit constitutionnel
Shinji Kojima, professeur à l'Université de Tokyo
9h50 Le principe de proportionnalité dans la jurisprudence administrative française
Dominique Custos, professeur à l'Université Caen Normandie
10h15 Le principe de proportionnalité en droit administratif
Daisuke Miura, professeur à l'Université de Kanagawa
10h40 Pause

10h50 Débat
12h20 Allocutions de clôture
12h30 Clôture de la deuxième journée